AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20231211-D_2023_12_116-DE
en date du 18/01/2024 ; REFERENCE ACTE : D_2023_12_116

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11
Pouvoirs : 1

Pour	11
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation : 05/12/2023
Date d'affichage : 22/12/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,
Le onze décembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :
Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.
Messieurs Thierry ARSAC, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :
Madame Céline CROSSMAN (pouvoir à M. FAVRE)
Messieurs Stéphane BLUM, Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/12/116 : Approbation du règlement de fonctionnement petite crèche le Chat Botté pour la saison d'hiver 2023/2024

Monsieur le Maire soumet, comme chaque année, à l'approbation du Conseil Municipal le règlement de fonctionnement de la crèche le Chat Botté pour la saison d'hiver 2023/2024.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** les termes du règlement de fonctionnement de la crèche le Chat Botté pour la saison d'hiver 2023/2024 ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document se rapportant aux présentes et notamment ledit règlement.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

MAIRIE DE PEISEY-NANCROIX 73210